

Information juridique

PARTENARIAT ICES / ENTREPRISES

Votre institution est confrontée à des questions d'ordre juridique. Soutenez les étudiants en Master droit de l'ICES en leur confiant un travail de recherche sur votre problématique. Au cours de leurs études, ils ont développé des qualités d'analyse et de synthèse qu'ils mettront à votre service pour vous accompagner et vous présenter l'environnement juridique. Le cas échéant, ils vous orienteront aussi vers les professionnels compétents.

3 Masters de droit :

Droit des affaires
Droit fiscal
Droit public des affaires

« Mobiliser un savoir théorique pour répondre à la problématique d'une entreprise prépare les étudiants à la vie active. »

Hugo Martinuzzi
Juriste, chargé de l'accompagnement des étudiants



Objectifs

L'objectif du groupe d'étudiants est de vous faire bénéficier d'une expertise junior en identifiant votre difficulté pour

- Vous fournir une information sur l'environnement juridique lié à votre problématique,
- Vous orienter, le cas échéant, vers l'organisme ou les professionnels compétents adaptés.

La clinique juridique de l'ICES ne dispense aucun conseil ou autre forme de consultation.

Un bénéficiaire ayant déjà recours aux services d'un avocat ne peut bénéficier des services de la clinique juridique.

Contact

Département Droit, économie, gestion :
Directeur Yannick David

Responsable de la clinique juridique :
Hugo Martinuzzi (h-martinuzzi@ices.fr)

Tarifs : Les prestations d'ICES Junior sont gratuites. L'entreprise défraie les étudiants le cas échéant. L'ICES demande aux entreprises partenaires le versement de la taxe d'apprentissage au profit de l'établissement.

Contact pôle Entreprises : entreprises@ices.fr

Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général, sous contrat avec l'État, à but non lucratif.
Organisme de formation professionnelle n° 52 85 01174 85

Déroulement

- > Rencontre du bénéficiaire
 - Identification et compréhension de la problématique juridique qui s'impose à l'organisation
- > Établissement d'une lettre de mission
- > Analyse du problème juridique
- > Mise en œuvre de la recherche juridique
- > Structuration et mise en forme de la réponse
- > Compte-rendu écrit et présentation oral du projet d'étude

Les étudiants reçoivent à l'ICES une formation préalable. Ils sont supervisés par le professeur responsable du module, tout en travaillant de façon autonome sur le sujet. Étudiants et professeurs sont soumis au respect de la confidentialité.

 *Les travaux effectués par les étudiants ne sauraient engager la responsabilité de l'ICES.*

Les étudiants de l'ICES au service des entreprises

Les étudiants de l'ICES peuvent se mettre au service des entreprises à l'occasion de projets tutorés, de stages, de sujets de mémoires ou de séjours d'étude à l'étranger.

Contact : entreprises@ices.fr